

<http://pierrealainmillet.fr/Reseau-de-chaleur-le-choix-du-mode>



Conseil municipal du 17 Juin 2013

Réseau de chaleur, questions et réponsesâ€¦

- Délibérations - Conseil Municipal -

Date de mise en ligne : mardi 18 juin 2013

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Suite à la [présentation du rapport](#), qui s'appuyait sur un diaporama détaillé évitant la lecture fastidieuse d'une longue délibération, les questions posées ont été nombreuses. J'ai pris le temps d'y répondre point par point, même si la « longue liste » de mensonges et de déformations de Mr Girard (UMP) était difficilement acceptable.

La première question posée par Mme Mertani portait sur **les rappels de charge qui seraient selon elle, encore cette année « insupportables »** pour les habitants. Elle n'a pas du en rencontrer depuis longtemps, car en fait cette année, c'est carrément le contraire. Les locataires de Grand Lyon Habitat sur la Darnaise, qui avait effectivement subi en 2011 des rappels très importants sur l'année 2010, ont cette année au contraire des rappels négatifs. **Pour certains, le « rendu » de charge s'élève à 400€**. Mais au conseil municipal, peu importe les faits, pourvu qu'on puisse faire du « buzz » médiatique..

Mr Girard poursuivait en accumulant les mensonges du même type. Il commençait par répéter le contraire ce qui était écrit dans les diapositive de présentation, dans la délibération et dans l'annexe de la délibération « la ville reste maître des décisions sur l'avenir et le développement du réseau », pour dénoncer le « désengagement » de la ville qui se déferait de la « patate chaude » pour refiler les risques liés au réseau à une entreprise privée.

Ce qui est extraordinaire, c'est que si la ville avait pris la décision inverse, il l'aurait dénoncé car elle aurait pris le risque pour les habitants. Là aussi, de toute façon, peu importe les faits, il veut faire « comme si » il défendait les intérêts des Vénissiens, quitte à raconter n'importe quoi.

C'est le cas par exemple de son affirmation que les réseaux de chaleur sont en général 30% moins cher que les chaufferies d'immeuble, et que Vénissieux est au contraire 30% plus cher. **chiffres totalement inventés, fantaisistes**, et qu'il est très facile de démonter. Il suffit de consulter les études faites par un organisme indépendant de Vénissieux comme AMORCE, sans compter les présentations faite par le bureau d'étude qui contrôle le réseau de Vénissieux en comité de transparence. Tout le problème est justement que les réseaux de chaleur sont très divers. Ceux qui bénéficient d'énergies fatales comme l'incinération des déchets (Rillieux), ou de géothermie (région parisienne) sont évidemment moins cher que toute autre solution puisqu'il n'y a (presque) pas de combustible à payer ! Mais les réseaux qui ont encore une part d'énergie fossile important, entre autres de gaz, restent à peu près au niveau d'une chaufferie d'immeuble si on tient compte de tous les coûts de long terme (amortissement pour le renouvellement des équipements). Pour être clairement moins cher, les réseaux de chaleur doivent passer très fortement à des énergies renouvelables, ce que nous avons commencé à faire.

Le pire c'est que Mr Girard reprend une question qui avait été posée il y a deux ans en conseil de transparence en faisant comme si la réponse n'avait pas été donnée l'an dernier. **Il fait semblant de dénoncer une « fraude » de la ville** qui aurait fait payer l'investissement des graisses animales sur la consommation. Belle affaire, la ville a effectivement choisi de ne pas augmenter le tarif d'abonnement et a donc fait financer l'investissement par le délégataire. Évidemment, **c'était l'intérêt des Vénissiens**. Si la question posée était légitime au conseil de transparence, le fait qu'un élu, même d'opposition, en fasse une accusation de fraude sans tenir aucun compte de la réponse donnée, est révélateur. Là encore, peu lui importe l'intérêt des Vénissiens, pourvu qu'il puisse surfer comme le « sauveur » qui va déjouer le grand complot des « collectivistes » de la mairie communiste.

Là encore, **les faits sont têtus** [1], et le témoignage d'un copropriétaire raccordé en 2009 au réseau et qui compare chaque année sa facture avec celle qu'il aurait reçu si son immeuble était resté au gaz est révélateur. Les premières années, le réseau a été plus cher, parcequ'il est tombé dans la mauvaise année 2010 avec la reconstruction de la

chaufferie bois et surtout l'envolée du prix du fuel, et aussi parceque le gestionnaire n'avait pas correctement équilibré le réseau secondaire. Après deux ans de suivi rigoureux, il m'a fait passé la lettre qu'il avait diffusé à ses voisins, en 2011, pour la première fois, **la facture du réseau était moins élevée que s'ils étaient resté au gazâ€**

Comme je le répète à chaque occasion, **la ville sait que l'énergie, et en particulier le chauffage urbain, est trop cher pour de nombreuses familles**. De toute façon, quelque soit le tarif, pour les milliers de familles de Vénissieux en dessous du seuil de pauvreté, toutes les factures sont trop élevées. Et c'est bien pour cela que la ville a fait de l'objectif du tarif de la chaleur son premier objectif pour l'avenir du réseau.

Je ne sais pas si Mr Girard fera toujours de la politique à Vénissieux après 2014, mais je lui donne rendez-vous quand nous publierons les résultats de la mise en concurrence. Je ne sais pas non plus **comment est chauffé sa maison** (son château ?) là ou il habite, [2], du gaz ? avec peut-être une pompe à chaleur pour bénéficier de crédit d'impôts ? Pour ce qui me concerne, je reçois comme tous les usagers du réseau de Vénissieux mes factures et je compare, je vois les discussions sur les dates de début et de fin de chauffe, sur les pannes, le réglage des températuresâ€ et je sais qu'il nous faut travailler encore pour améliorer le réseau, mais qu'il est un outil indispensable de la solidarité, ce qui suppose de peser sur les tarifs.

On connaît **la famille politique de Mr Girard**, celle de ses patrons aimables qui viennent faire des circonvolutions dans les médias avant de retourner dans leur conseil d'administration organiser les licenciements et fermetures de sites, tout en se partageant les surbénéfices, celle de ses familles bien pensantes qui donnent des leçons de vertus en public pour masquer les pires violences familiales, les pires exploitations privées. Je crois qu'il faut le dénoncer avec détermination pour ce qu'il est, un réactionnaire menteur et manipulateur.

Heureusement, il y a eu de vraies questions qui méritaient le temps de discussion du conseil municipal.

Mr Iacovella s'est étonné de la **convocation rapide de la CCSPL** sans documents préparatoires, justifiant ainsi son absence. Il oublie de dire qu'il y a eu avant la CCSPL officielle deux rencontres publiques (dconseil de transparence, et conseil cotoyen) et une rencontre de travail (inter-communes) où tous les membres de la CCSPL étaient invités.. donc trois occasion en 6 Mois de prendre connaissance du dossierâ€ Cela ne justifiait donc vraiment pas son coup d'éclat en fin de conseilâ€

Mme Soudan m'a fait remarqué que j'aurai du évoquer **les discussions du conseil consultatif des services publics locaux**, qui s'était tenu le 6 Juin. En fait, la délibération qui en faisait état était dans l'ordre du jour, mais j'aurai du effectivement en résumer les principales questions dans ma présentation.

Elle s'est aussi interrogé sur **l'objectif sur le tarif de la chaleur**. Que se passe-t-il si les candidats proposent des prix en hausse. J'en ai profité pour préciser que bien entendu, la ville a un objectif, fait appel à des offres d'entreprises, mais que si aucune offre ne répond à nos objectifs, la ville a la possibilité de déclarer la consultation sans suite. Nous ne pouvons pas accepter des offres qui seraient de nouvelles hausses pour les usagers. Au contraire, nous attendons de la « créativité » des professionnels des propositions pour faire évoluer le réseau dans le bon sens.

Elle s'est aussi interrogé sur **la pertinence de faire de la cogénération biomasse**, puisque la cogénération gaz n'était plus pertinente. Je ne suis pas un expert de cette technologie, mais j'avoue que je vois pas l'intérêt de cette cogénération s'il s'agit de produire de l'électricité plus chère que l'électricité non carbonée que nous avons en France. Je sais par exemple qu'il y a un projet complètement ubuesque à Gardanne d'une cogénération bois, qui finalisent ne ferait que produire de l'électricité car il n'y a pas de consommateur de chaleur à proximité, et qui va devoir importer du bois car il n'y en a pas assez à proximitéâ€ C'est tout le problème de ces subventions à

l'exploitation d'énergies renouvelables qui sont des effets d'aubaines pour des affairistes et spéculateurs..

Jeff Ariagno s'est interrogé lui aussi sur **la fluctuation des tarifs**, la place du gaz qui lui semble un mauvais choix, et le « bouclage » des réseaux pour améliorer la qualité de service notamment en cas de panne.

Concernant les tarifs, j'ai confirmé que les tarifs étaient stables depuis deux ans, résultat du travail de la ville pour contractualiser la mixité, qui ne change donc plus, et pour figer le prix du gazâ€ Résultat, le tarif annuel jusqu'en 2014 est connu de tousâ€ C'est sans doute une caractéristique qu'il faudra conserver dans le futur contrat.

Concernant le gaz, il a tout à fait raison de souligner que **le gaz est une solution contraire à nos objectifs du plan climat**. C'est une énergie fossile carbonée, et même si on annonce des découvertes, ou si le gaz de schiste se répand aux USA, on ne peut pas planifier à long terme un développement reposant sur le gaz, surtout là où des alternatives existent. Mais cela devrait conduire le gouvernement à décider d'une politique volontariste de subventionnement des investissements publics en énergie renouvelable ! J'ai oublié d'évoquer aussi l'importance de la filière bois énergie, qu'il faut organiser pour assurer l'approvisionnement et éviter les spéculationsâ€

Pour le « **bouclage des réseaux** », là aussi, il a tout à fait raison, et même si ce point n'est pas évoqué dans ma présentation, il est présent dans les dossiers techniques car c'est sans doute une des évolutions utiles de notre réseau. Nous verrons si nous en faisons une condition des offres, ou si nous laissons aux entreprises le choix de l'inclure ou non, ce qui nous aiderait aussi à choisirâ€

Marie Seeman rappellera **sa préférence pour la régie**, notamment pour assurer le contrôle de prix le plus complet possible. Elle a raison sur le principe, mais elle a noté aussi qu'elle comprenait les arguments qui conduisent à ne pas mettre en péril la capacité de la ville à soutenir tous ses projets.

Michèle Picard a conclu cette longue séance avec une intervention forte, rappelant les objectifs et l'engagement de la ville, qui est un bon résumé de la manière dont nous engageons la phase suivante du processus, la rédaction du cahier des charges et la consultation.

Le site Internet de la ville va bientôt être complété avec les documents présentés, le rapport détaillé, et tous les élus peuvent consulter en mairie le dossier complet du bureau d'étude qui assiste la villeâ€

Quand je pense que certains osent encore critiquer le « manque de transparence », il faut vraiment s'habituer ce qui est le pire du politique, et pourtant son quotidien.. « mentez, mentez, il en restera toujours quelque choseâ€ »

Post-scriptum :

Bizarrement, personne n'a posé la question de l'avenir du réseau dans l'agglomération avec le projet de métropole. Dans l'état actuel de la loi, c'est la métropole qui prendrait « de force » la compétence. Il serait alors plus difficile pour la ville de continuer à agir pour les Vénissiens. On verra ce qui se passera concrètement, mais bien évidemment, pour l'instant, la ville ne peut pas s'inscrire dans un cadre qui n'est ni voté par le parlement, ni réglementé par l'état ! Si certains font comme si le débat parlementaire ne servait à rien, nous respectons nous au contraire cette période de débat et nous appelons d'ailleurs à un grand débat public se concluant par un référendum local.

Bien entendu, on travaille pour les Vénissiens dans le cadre légal tel qu'il est, avec ou sans métropole, et nous défendrons de toute façon nos objectifs pour le réseau de chaleur après 2014â€

[1] c'est effectivement une formule de communistes..

[2] sans doute dans l'Ouest Lyonnais ?